Bulletin d'informations et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière
Directeur de la publication : Etienne GASQUET Conception, réalisation, photos : Andrée CARDONA, Annie SUD

Juillet 2010

SAINT CLAR INFOS

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Animations, Cérémonie et festivités à St Clar
- Environnement,
- SIAS, Canicule
- Infos CAM
- Impôts
- Travaux
- Etat civil

Mot du Maire : **Ce vaste programme qui était prévu lors des élections de mars 2008 est en train de se réaliser. Les gros travaux extérieurs de l'église sont achevés, le très lourd chantier de mise en sécurité du CD 53 devant l'église et la salle des fêtes se termine. La station d'épuration est en fonction depuis peu, quelques mises au point restent à faire. Je suis conscient que tous ces travaux ont occasionné beaucoup d'inconvénients et de gène aux riverains, mais toutes ces réalisations sont indispensables à l'amélioration de la qualité de vie.**

Malgré toutes ces créations et améliorations très coûteuses, le taux des taxes communales reste inchangé pour 2010.



Nous espérons pouvoir continuer tous les travaux et modifications que nous avions annoncés, mais depuis un an, la crise économique est une vraie réalité. Enfin, un évènement majeur pour notre village, un transport à la demande, entièrement gratuit fonctionne depuis le 1er juillet vers la gare de Muret. Cette navette vient compléter les lignes déjà mises en place par le Conseil Général.

Je vous souhaite à tous, une bonne lecture, un bel été et d'agréables vacances.

Le Maire, Etienne GASQUET

TELETHON

Cette année encore les Saint Clarais se sont mobilisés pour le TELETHON et c'est **3434,40€** qui ont été récoltés sur la commune, soit un petit peu plus que l'an dernier.

Un **GRAND MERCI** aux commerçants du village, à toutes les associations : les pot'o feu, le foyer rural, le rugby, l'association multi-sports, le CLAE des écoles, l'association culturelle, les stragglers, la belote, le club du 3ème âge.... et à tous les bénévoles.







MARCHE DE NOEL





C'est sous la neige et le froid que le père Noël est venu à St Clar. Escorté par les motards « STRAGGLERS » de Cambernard et sous les yeux émerveillés des enfants, Il a distribué des cadeaux et bonbons à tous ces petits. Merci à l'association culturelle pour l'organisation de cette belle manifestation.

NOEL AUX ECOLES







Après la distribution des cadeaux aux élèves du primaire, le père Noël s'est dirigé vers la salle de motricité où les petits l'ont accueilli avec des chants. Quels joie et émerveillement dans les yeux de tous ces enfants lors de la distribution des cadeaux. Un goûter préparé par les enseignants et parents d'élèves a régalé tout ce petit monde.

EGLISE



Après la réfection du clocher, des portes, de l'escalier, du balcon intérieur, des vitraux, des toitures et ravalement des façades... les travaux de rénovation de l'église se terminent. Le parvis en pierre et l'éclairage extérieur font partie de la deuxième tranche d'urbanisation qui est en cours de réalisation.



STATION D'EPURATION



Après 16 mois de travaux et de contrôles, notre nouvelle station d'épuration est en service. Tous les équipements de désodorisation et d'isolation ont été prévus pour éviter toute nuisance. Sa capacité est de 2000 équivalents habitants et certaines structures sont d'ores et déjà prévues pour un agrandissement à 4000 équivalents habitants. En septembre 2009, nous avons adhéré au SIVOM DE LA SAUDRUNE afin de mutualiser le fonctionnement et l'investissement. Les communes de Labastidette, Lamasquère et certains quartiers de Fonsorbes, Muret et Seysses traiteront leurs eaux usées à la station de St Clar. Tout cela pour bénéficier à terme de la baisse des taxes sur l'assainissement.

Lundi 14 juin, **l'ancienne station d'épuration a été rasée**. En effet, les bassins ont été démolis et seul un petit bâtiment a été conservé. Tous les gravats ont été enlevés et le terrain nivelé.

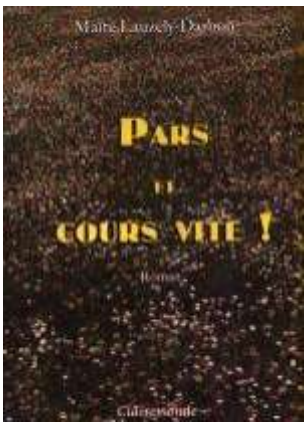








Après une carrière bien remplie chez AZF, à présent, en parallèle avec ses nombreuses randonnées, notamment sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle et ses multiples thés dansants, qu'elle partage avec le club du 3ème âge de son village, Maïté Lauzely-Darbon a enfin concrétisé son désir d'écrire : « Tu me plais » est son deuxième roman.



Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal et le Personnel Municipal
vous souhaitent de
bonnes vacances

RETROUVEZ-NOUS SUR LE
SITE INTERNET MAIRIE
http://saintclarderiviere.fr/

A tous,

Mickaël, Nadine et moi-même tenons à vous remercier tous, habitants et commerçants de Saint Clar de Rivière, pour votre élan de soutien et de compassion lors de la perte de notre Jordy. Soyez persuadés qu'en ces moments difficiles, ces attentions n'ont rien d'anodines à nos yeux. Elles nous réconfortent et contribuent à recouvrer la force de continuer.

Merci à vous, nos voisins, pour votre écoute et votre geste commun.

Mickaël, Nadine et Claude ROCHE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

17/12/2009 - Pauline TOUGNE, **Fille de Frédéric TOUGNE et de Christelle ROSENBLATT.**

27/12/2009 - Maelys CAPELLE, Fille de Nicolas CAPELLE et de Lucie HENRY .

20/02/2010 - Louisa MARCAGGI-GASQUET, fille de Anthony MARCAGGI et de Estelle GASQUET.

20/02/2010 - Quentin THOMAS, fils Sylvain THOMAS et de Anne RICARDO.

21/05/2010 - Mathis BRUNAUD, **Fils de Hugues BRUNAUD et de Clémentine GUILHEMAT.**

08/07/2010 - Jade BORHOVEN, Fille de Davy BORHOVEN et de Claire CHAUVETEAU.

08/07/2010 - Ugo PANISSARD, **fils de Sébastien PANISSARD et de Audrey COMMANAY.**

MARIAGES



09/01/2010 - **Patrick BONNET et Hélène ROTGER.**
13/02/2010 - **Lahcen MEZOUAGHI et Ouafaâ BEN HAYIA.**
20/03/2010 - Marc MUSCAT et Isabelle VIEU.
14/05/2010 - **Jérôme PEGOT et Anne-Françoise LIONNE.**



REVEILLON

Grande première à St Clar, c'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée la nuit de la St Sylvestre à la salle des fêtes du village. Un bon repas a été servi et au douzième coup de minuit danse et pluie de cotillons. La soupe à l'oignon a été servie à 4 heures du matin et les plus courageux ont terminé la nuit vers 6 heures avec café, chocolat et croissants .



REUNION PUBLIQUE



Le 29 janvier 2010 a eu lieu la réunion publique annuelle. Monsieur le Maire a dressé la liste des travaux effectués sur la commune et des grands chantiers prévus sur l'année 2010 : Réfection de l'église, station d'épuration,2ème tranche d'urbanisation, assainissement, trottoirs, sécurisation des entrées du village .... Les saints Clarais sont venus nombreux et cette soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

REPAS AVEC LES AINES ET LE PERSONNEL

Comme chaque année le repas des ainés et du personnel a été un moment convivial, en la présence de monsieur Alain BERTRAND, toujours fidèle et là, avec nous, pour les moments importants de notre commune. Le repas était délicieux et le théâtre de Cambernard nous a emmené en croisière sur la Méditerranée. Le public était émerveillé.

















CARNA-



Samedi 20 mars dernier à Muret s'est tenu le **CARNAVAL** des **CLAE** de la **CAM**. Les enfants ont pu parader auprès du char qu'ils avaient décoré sur le thème DISCO. Il y a eu de nombreuses animations dans le parc Jean Jaurès.

Vendredi 9 avril, c'est sous le soleil que s'est déroulé le **CARNAVAL** organisé par l'école de St Clar. Enfants, enseignants et parents étaient déguisés sous le thème du **DISCO** (perruques, lunettes, paillettes…) Après le défilé dans les rues du village, retour à l'école et après les chants, un bon goûter attendait tout ce petit monde.



Le **CLAE** de Saint Clar a proposé un spectacle de qualité avec chants, danse et théâtre. Les petits ont affirmé haut et fort les idées de sauvegarde de la planète par des chants « C'est ma terre…Qu'on n'y touche pas … » ou encore Check la planète.

OEUFS DE PAQUES

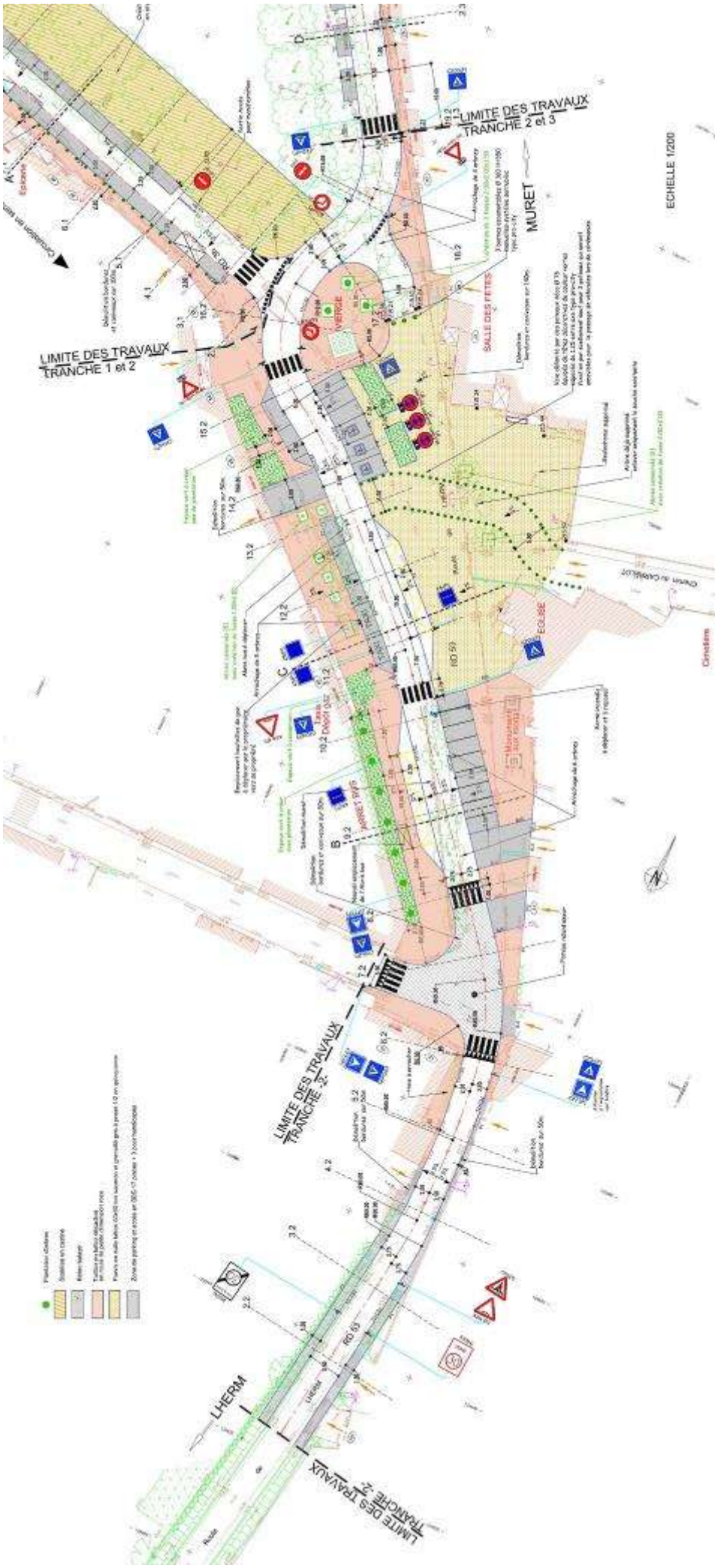
Encore une animation de plus au palmarès du **comité des fêtes**. Les cloches 2010 sont venues, accompagnées du soleil pour leur distribution annuelle d'œufs de Pâques.

Les enfants toujours aussi nombreux ont attendu le top départ des deux « Marie » pour se lancer dans une recherche active et enthousiaste.

Chacun est reparti avec son petit trésor et en particulier **Lounis** et **Méven** qui ont su trouver le nombre d'œufs cachés par les membres du comité des fêtes. Ces deux chanceux ont reçu chacun un énorme œuf en chocolat offert par la boulangerie **La Rivière des Pains.**

La chasse s'est achevée par un apéritif offert aux parents.




LIMITE DES TRAVAUX
TRANCHE 2 et 3
MURET
ECHELLE 1/200
LIMITE DES TRAVAUX
TRANCHE 1 et 2
SALLE DES FETES
VIERGE
ECOLE
Cimetière
LIMITE DES TRAVAUX
TRANCHE 2
LHERM
LIMITE DES TRAVAUX
TRANCHE 2

REFECTION DES TROTTOIRS CHEMIN DES PEYROUS

150 mètres de trottoirs ont été réalisés par les employés communaux au chemin des Peyrous à partir du restaurant »LE REPOS DU CHASSEUR »





REFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX

Les chemins de terre de Cambernard et des Candélès ont été goudronnés pour la première fois cet hiver. Une nouvelle voie a été créée : **» l'impasse des Acacias** » qui démarre au niveau du virage dans le chemin Bartichoun pour se terminer en aire de retournement à la hauteur du groupe scolaire Auguste ZAMOSKY.









Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Clar de Rivière a tenu son assemblée générale jeudi 29 avril 2010 afin de renouveler son bureau.

Voici sa nouvelle composition :

Président d'Honneur :Etienne GASQUET, maire de St Clar
Président : Christophe REY
Vice-président : Laurent ROSSIGNOL
Secrétaire : Marie-Christine CIMBER
Trésorier Jérôme PACHECO
Vice-trésorière : Marie-Christine VERRO

Le bilan de l'année 2009 a été présenté par l'ancien bureau et les projets 2010 ont été décidés :

Fête de la musique le lundi 21 juin 2010.
Fête du 14 juillet 2010.
Fête locale les 17/18/19 septembre 2010.

Toutes ces bonnes volontés auront à cœur de divertir les St Clarais et de contribuer au dynamisme de notre village.

Comité des Fêtes

Fête de la Musique à Saint Clar de Rivière

A l'initiative du comité des fêtes, l'arrivée de l'été s'est fêtée en musique le 21 juin comme le veut la tradition. Beaucoup de Saint-Clarais ont répondu présent à cette 29ème fête de la musique orchestrée par le comité et la participation amicale de Joachim à la sono.

Musique et danse se sont bien accordées grâce à une démonstration de danse country et plusieurs spectateurs se sont prêtés au jeu en rejoignant les danseurs sur la piste.

L'été n'était pas encore affiché au thermomètre mais bien présent du côté ambiance.



ASSOCIATION CULTURELLE, sportive et de loisirs

12/09/2010 - TIR à l'ARC rencontre départementale à St Clar de Rivière.

19/09/2010 - TIR à l'ARC initiation et expo sports à la journée du jouet à LHERM.

25/09/2010 - TIR à l'ARC initiation et expo sports à la journée nationale du sport à St Clar de Rivière. 44 disciplines sportives en timbres et cartes postales et invitation adressée à divers sportifs pour autographe et renseignements sur leur discipline.

Un recueil édité par le Ministère de la Défense avec la participation du Musée National de la Résistance regroupe 75 lettres de 57 résistants et otages fusillés au Mont Valérien. C'est un document émouvant qui permet de retrouver les derniers adieux des condamnés : Estienne d' ORVES, Gabriel PERI, les otages du Lycée Buffon, les résistants du réseau Manouchian...
Les lettres **d'Antoine THOMAS**, père de **Raymonde ALBARET**, figurent dans ce recueil.

Raymonde ALBARET membre de l'association des Fils de Tués de la Haute Garonne et de la FNAR est responsable, dans le cadre du devoir de mémoire, d'exposition sur le thème « Une page de notre histoire », guerre 14-18 et 39-45 pour écoles, collèges, mairies ou cérémonies du souvenir.

L'association vous remercie de votre aide et de votre compréhension lors des organisations qui perturbent tranquillité, stationnement et circulation.

L'association est à l'écoute de vos suggestions et vous invite aux réunions mensuelles le premier jeudi du mois à 20h30 salle de l'association (anciennes écoles).

Raymonde ALBARET, la correspondante de la dépêche, est à votre disposition pour tout article que vous souhaitez voir figurer dans les colonnes du journal.



VIDE GRENIER

Cette année encore le 13 juin à St Clar le vide grenier, organisé par l'association culturelle, sportive et de loisirs, a connu un vif succès.

CARTE SCOLAIRE :

C'est avec une immense déception que j'ai appris par courrier la décision de l'éducation nationale relayée par le Conseil Général de ne pas envoyer les enfants de St Clar au collège de Rieumes. Le travail accompli par les parents d'élèves pendant 4 mois a été remarquable. Un dossier complet a été apporté : effectif, transport, économies d'argent ... mais malgré toutes ces preuves, l'entêtement et l'illogisme ont primés. Cette décision qui ne reflète en rien la réalité du terrain laisse à bon nombre d'entre nous une grande amertume et peut être même de la rancœur.

E. G.



Depuis quelques jours, l'**anthracnose**, s'attaque aux feuilles des platanes saint clarais, provoquant leur dépérissement et leur chute. Cette maladie n'est pas rare à cette époque de l'année. Ce phénomène « automnal » s'explique par la présence d'un champignon qui se loge dans les nervures des feuilles n'ayant pas atteint l'âge adulte. Le changement climatique (de fortes pluies suivies par des températures douces) est l'occasion propice pour le champignon de se répandre et de venir boucher les nervures des feuilles. Il n'existe pas de remède biologique et la seule solution pour éradiquer ce champignon réside dans l'utilisation de produits particulièrement toxiques. Il est donc préférable de ne pas traiter plutôt que d'exposer la population à de tels produits. L'anthracnose ne met pas la vie des arbres en danger.







Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) ou de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 01 janvier 2010. Ce permis est délivré par les maires, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maitre, obtenue avec un formateur agréé.
Propriétaires de chiens, êtes vous bien assurés ? Un chien errant ou fugueur est un chien en danger, mais c'est également un danger pour les autres, en cas d'accident votre responsabilité peut être recherchée.



Détérioration des espaces verts. Près des écoles, deux arbres ont été volontairement coupés. Régulièrement les barrières sont cassées pour le passage des engins motorisés avec dégradation des chemins, des espaces verts et des poubelles…

La circulation des véhicules à moteur (QUAD, SCOOTER, MOTO…) dans les espaces publics ou naturels est interdite. En effet, cette circulation n'est autorisée que sur les **voies ouvertes à la circulation publique et soumise au code de la route.** Il s'agit, en général, des routes nationales, départementales, communales ou des chemins ruraux. La pratique du hors piste est donc interdite.



ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons que seul le verre doit être déposé dans le récup' verre.
Ne laissez pas d'autres déchets à proximité comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises.
Des **déchetteries** sont à votre disposition dont, l'accès est gratuit, pour les huiles usées, ferrailles, déchets végétaux ou ménager, gravats, pneus, meubles, ….

Ramassage des encombrants :
07/09 et 23/11/2010

RAPPEL : les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs ou la voie publique mais être rentrées après le passage du camion.

CADASTRE de MURET

159 AVENUE Jacques Douzans
31600 MURET
05 62 23 12 40

****

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

****

AVIS

AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

****

MM. les propriétaires fonciers sont informés qu'il sera procédé à la mise à jour du plan cadastral de leur commune.

Les travaux se dérouleront du 20 au 31 JUILLET 2010
Les propriétaires sont instamment invités:
- A réserver le meilleur accueil au géomètre du cadastre, M Gilles BRU, chargé des travaux et à son aide
.
- A fournir toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent.
- A vérifier son identité et lui demander sa carte professionnelle .
- Il est rappelé enfin qu'à cette occasion, les géomètres sont autorisés à pénétrer dans les propriétés (à l'exclusion de l'intérieur des habitations), qu'elles soient closes ou non closes.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-CLAR-DE-RIVIERE * 31 (Hte-Gne) *

Cette opération ne concerne que la mise à jour des constructions, en particulier ne seront pas traités les problèmes liés aux limites parcellaires ou à tout autre litige entre propriétaires





ECOLES

Du côté Maternelle, l'espace « poubelles » a été modifié et un petit local a été construit par les employés communaux. Il permettra à l'association des parents d'élèves ainsi qu'au personnel des écoles de stocker du matériel.





URBANISATION 2ÈME TRANCHE

Courant avril ont démarré les travaux de la 2ème tranche d'urbanisation :



- détournement de la route devant la vierge,
- création du pluvial,
- enfouissement de tous les réseaux,
- création d'un parvis devant l'église,
- création de trottoirs,
- création de places de parking,
- agrandissement de l'espace piétonnier aux abords de la salle des fêtes.

Ces travaux devraient être achevés dans les mois à venir.

AMAP , kesako ?



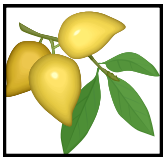
L'AMAP, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne , est un partenariat conclu entre un producteur et un groupe de citoyens autour de la production de la ferme : légumes, fruits, viande, céréales, ... Les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance ce qui est produit (le contrat est annuel et les règlements en général mensuels) et l'agriculteur leur réserve sa production tout en privilégiant une démarche de qualité et en préservant les ressources naturelles. L'exploitation peut être éventuellement labellisée bio.

Ce concept, né il y a plus de 40 ans au Japon, est arrivé en France en 2001 ; Il permet de maintenir des producteurs de proximité, en leur assurant un revenu qui leur permette de vivre dignement, de réapprendre aux consommateurs à se nourrir de légumes ou de fruits de saison et enfin de nouer des liens de confiance entre les membres. L'AMAP, c'est aussi la (re) découverte de variétés connues des anciens, de nombreuses recettes à expérimenter, les visites et les repas à la ferme, la compréhension des modes de production de ce qui arrive dans nos assiettes, la solidarité en cas de « coup dur »,...



L'AMAP la plus proche de notre village est située à St Lys, le producteur venant du Gers. La distribution des paniers a lieu tous les vendredi sous la halle, face à la mairie de St Lys, de 18h à 19h30.

Les AMAP de Midi-Pyrénées ont leur réseau, accessible sur **http://www.amapreseau-mp.org/.**



Environnement et Cadre de Vie - Rappels de Civisme

Afin de préserver le cadre de vie de notre commune et de ses habitants, nous nous permettons de rappeler quelques règles indispensables.

Heures autorisées pour utiliser les engins de chantier et les outils de jardinage (arrêté préfectoral du 23/07/1996) :

Le samedi de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
Le dimanche et jours fériés, de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures
Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h

Nous avons le devoir de tailler nos haies mitoyennes ainsi que celles qui longent les voies publiques.
Les arbres et arbustes proches des voies doivent également être élagués.
Les pieds de vos plants doivent se trouver à 50 cm de la limite séparative si votre haie est inférieure à 2m, sinon ils doivent se trouver à 2 m de distance.
Par ailleurs, les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de mauvaises herbes, dispersion de leurs graines aux alentours, refuge d'animaux sauvages ou vagabonds etc.
Le débroussaillement est une obligation aux abords des constructions de toutes natures sur un périmètre de 50 mètres.
Veillez à ne pas laisser divaguer et aboyer les chiens.
Pour les chevaux, veillez à ce qu'ils soient bien clôturés, afin de ne pas les retrouver sur les voies de circulation.
Les feux occasionnés par des particuliers pour les brûlages de déchets verts ou de déchets ménagers sont interdits (palettes, plastique, câble électrique, polystyrène...).

TOUTE INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE SANCTION PÉNALE

Le service public du maintien à domicile

Adresse : 8, rue du Général De Gaulle 31600 SEYSSES
Tel : 05.61.56.18.00
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Le succès de son colloque sur la maladie d'Alzheimer

Dans la cadre de la professionnalisation de ses équipes, le SIAS a organisé le 28 avril dernier un colloque sur la maladie d'ALZHEIMER. Aides à domicile, infirmières, médecins et autres professionnels du Secteur médico-social issus de 19 communes membres du Syndicat ont été invités à se retrouver à la Salle Hermès de Eaunes.

Des intervenants de qualité sont venus répondre aux questions d'une assemblée encore émue par le récital poétique présenté en ouverture par Madame BERNADET-GARRIDO, inspiré de son œuvre « Mortes raisons ». Ce moment criant de vérité sur la vision de cette maladie du point de vue du malade, de la famille a plongé la salle dans une vive émotion.



Le Docteur LAVAL de l'hôpital de jour de Muret, Madame ARIAS, Présidente de France ALZHEIMER mais également le témoignage poignant de Madame PEREZ, aidante familiale a permis d'engager un débat riche d'informations.

Cette initiative fut donc une réussite avec la mise en évidence de la réelle nécessité de travail en réseau pour une meilleure qualité de la prise en charge de cette maladie.

Le SIAS, un service public pour vous servir.....

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale, service public du maintien à domicile, œuvre au quotidien avec des objectifs de qualité de service et d'humanité. Permettre aux personnes de rester à leur domicile dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible est sa priorité.

Pour cela, **3 services sont proposés** :

L'aide à domicile avec la mise à disposition de personnel pour l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne. Les usagers peuvent faire appel à ce service prestataire dés qu'ils ont en leur possession un accord d'heures émis par les institutions partenaires (Conseil Général, Caisse de Retraite, Mutuelle) mais aussi sans prise en charge particulière.

Le petit dépannage avec la mise à disposition d'un agent pour la réalisation de petits travaux et de petit jardinage. L'intervention a lieu sur simple rendez-vous.

Le portage de repas avec la mise à disposition de personnel pour la livraison de repas. Il s'agit d'un service sur commande.

Le SIAS souhaite faire encore plus pour que le maintien à domicile soit source d'épanouissement. Pour cela, **deux projets de services sont actuellement à l'étude : un service de soins infirmiers à domicile et un service de transport à la demande.**

Pour tous ces services et pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le SIAS qui sera à vos côtés pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour une prise en charge de qualité.

IL A ÉTÉ VOTE EN CONSEIL MUNICIPAL :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA COMMUNE

Section Investissement : Excédent 232 540.57€
Section Fonctionnement : Excédent 161 039.59€

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNE

Section Investissement : 2 147 862,42€
Section Fonctionnement : 707 712,00€

TAXES LOCALES

Taxe habitation : 14,48%
Taxe foncier bâti : 21,73%
Taxe foncier non bâti : 103,42%

Pas de modification, taux 2010 identiques à ceux de 2009.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

3éme âge	300.00€
Association culturelle	770.00€
Association des écoles	460.00€
Comité des fêtes	4 600.00€
Foyer rural	970.00€
SCLO Rugby	770.00€
Les St Lascars	150.00€
Les Potes O'Feu	150.00€
St Clar Multisports	200.00€
TOTAL :	**8 370.00€**

ASSAINISSEMENT

Inscription du **réseau eaux usées de desserte Route de Beaufort** au programme départemental 2010.
27 septembre 2009 adhésion de la commune au **SIVOM DE LA SAUDRUNE** pour la compétence assainissement. Un des avantages de cette adhésion, est une baisse des coûts pour notre commune, grâce à la mutualisation des compétences. Le m3 d'eau assainie est aujourd'hui à 1,74 € à Saint Clar, contre 1,25 € sur le territoire du SIVOM.

TRAVAUX

Le chantier de restauration de l'église a mis à jour des dégradations imprévisibles de la toiture, ce qui engendre des travaux supplémentaires :

1. Réfection de la couverture haute de l'église, Devis de 20.518€
2. Réfection de génoises et leurs badigeons de chaffre. Devis de 18655€

CREATION D'ADRESSES

Il a été décidé d'affecter le nom de:

IMPASSE LANAUZE, à l'impasse où se situent les habitations des 452 à 458 route de Rieumes.
IMPASSE des ACACIAS, à la nouvelle impasse dans le secteur du groupe scolaire/Bartichoun.
IMPASSE des PYRENEES, à la nouvelle impasse dans le secteur Mestepey.

A compter du 1er mai, une convention de mise à disposition de services a été signée entre la commune de **Saint Clar de Rivière** et la **Communauté d'Agglomération du Muretain** pour l'entretien des voiries communales, hors chemins ruraux, suite à la redéfinition de la compétence voirie.

Suite à l'équipement informatique de l'agence postale, vous pouvez désormais :

- Recharger votre téléphone mobile de 5 à 100 €.
- Retirer des espèces sur votre compte courant postal et payer vos achats par carte bleue.

En supplément de tous les autres services :



- Timbres Marianne et de collection
- Colissimos emballages (France et Etranger)
- Lettres MAX, Lettres suivies,
- Enveloppes pré timbrées,
- Chronopost, Post export,
- Réexpédition et garde du courrier,
- Lettre recommandée,
- Dépôt chèques et espèces sur Compte Courant Postal et Compte Epargne,
- Retrait sur Compte Courant Postal et Compte Epargne,

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch

12, Rue Notre Dame 31370 RIEUMES Tél : 05.61.91.80.82



Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) assure :
- La production et la distribution d'eau potable.
- Le contrôle de conformité des assainissements individuels .
- Facturation assainissement collectif.

HISTOIRE d'EAU

L'eau courante au robinet ? quoi de plus naturel dans notre société.

. Pourtant avant d'arriver dans notre verre, cette eau si limpide, si cristalline et si claire a dû subir bien des tortures.

. Le syndicat intercommunal des eaux des coteaux du Touch est chargé de fournir ce précieux liquide à 51 communes, de Fonsorbes à Mondavezan en passant par Saint Clar de Rivière, Pin Murelet et Capens.

. La source principale est le canal de Saint Martory qui détourne une partie des eaux de la Garonne.

. Une prise d'eau près du Lherm capte 8m³/heure en direction de la station d'épuration et de filtrage (le canal à cet endroit débite environ 6m³/seconde).

. Après les traitements adéquats, l'eau devenue potable est acheminée dans les différents réservoirs du syndicat. Pour Bonrepos il y en a deux situés en haut de la Côte du Moulin à l'entrée de la voie romaine. Le plus petit d'une capacité de 150 m³ est en service depuis bien longtemps, le second de 600 m³ vient d'être mis en service début juillet.

. Ces deux réservoirs ont pour mission d'alimenter Bonrepos, Saiguède et une partie de Fontenilles via le Tourneris

En raison des travaux à proximité de l'église, il n'y aura pas de célébration au monument aux morts le 14 juillet et le 19 septembre 2010 (dimanche de la fête du village).
A l'avenir ne seront célébrées que les commémorations du 11 novembre et du 8 mai .



PLAN CANICULE, NE RESTEZ PAS ISOLÉS

CIVISME ET ENTRAIDE

Chaque personne est impliquée dans cette démarche. Ainsi vous êtes invités à signaler toute personne, voisin ou connaissance qui, en raison de son isolement pourrait être affectée par un été caniculaire, afin de lui faire parvenir un formulaire d'inscription et d'être, grâce à vous, repérée comme personne fragile.

RAPPEL: Une climatisation a été installée dans la salle du 3ème âge de Saint Clar de Rivière.



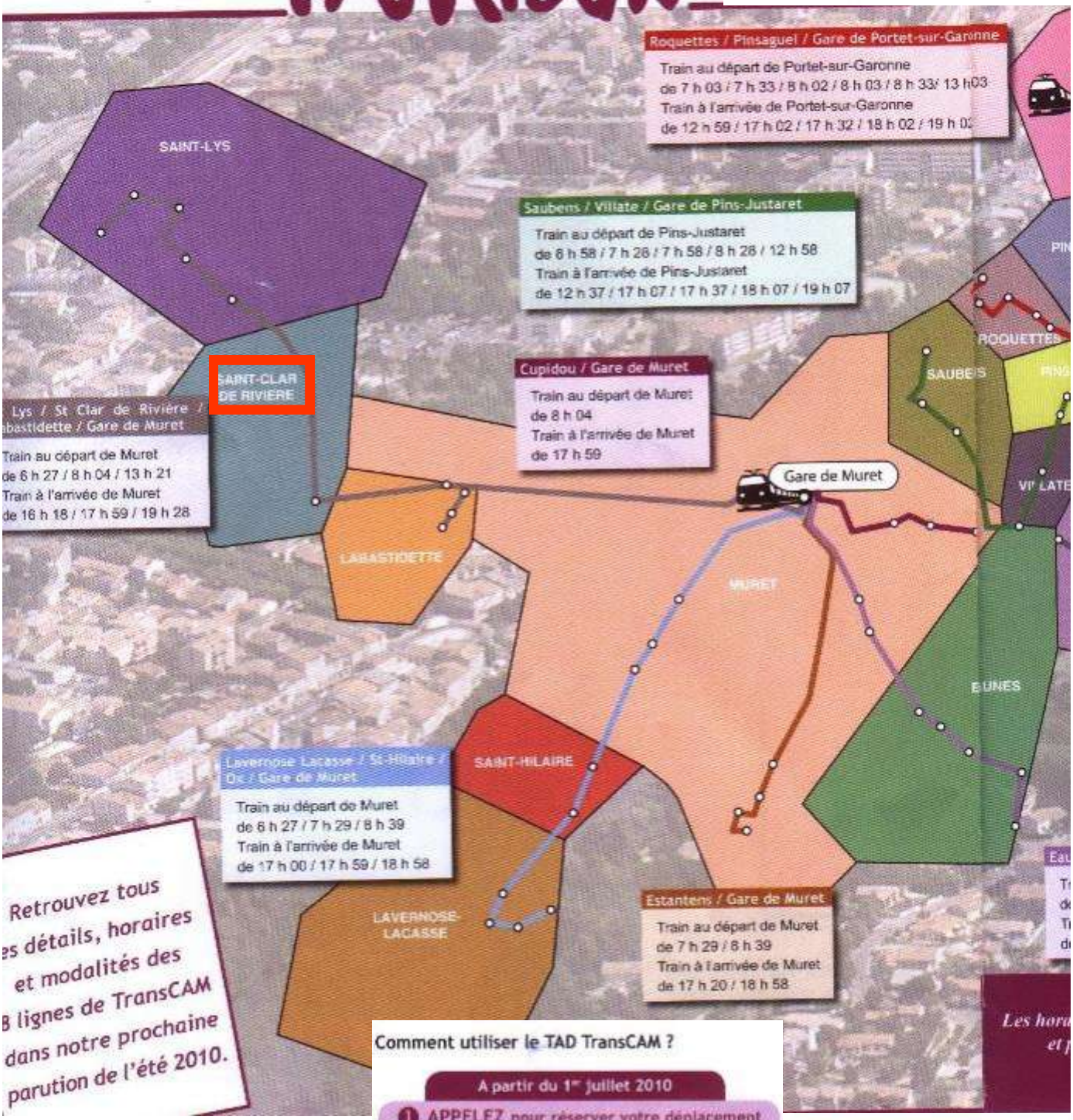
A partir du 1er juillet 2010

Transport à la Demande sur toute l'Agglo

Cet été, un dispositif de transport à la demande gratuit sera proposé sur tout le territoire de la CAM.

8 lignes, 8 navettes au départ des communes de Saint-Lys, Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Roquettes, Lavernose-Lacasse, Saubens et de deux quartiers excentrés de Muret (Estantens, Cupidou) rabattront vers la gare la plus proche ou le plus accessible dans le cadre des déplacements domicile-travail. Ces lignes complètent ainsi l'offre du Conseil Général et circuleront du lundi au vendredi.

TAMtam



Retrouvez tous les détails, horaires et modalités des 8 lignes de TransCAM dans notre prochaine parution de l'été 2010.

Comment utiliser le TAD TransCAM ?

A partir du 1er juillet 2010

1 APPELEZ pour réserver votre déplacement

Appelez au N° Azur 0 810 27 27 27

en précisant l'arrêt demandé.

- Jusqu'à 12h pour un déplacement l'après-midi après 14h.
- Jusqu'à 19h pour un déplacement le lendemain avant 14h.

L'accueil téléphonique est assuré de 7h à 19h du lundi au samedi.

L'itinéraire est prédéterminé. Les horaires de passage sont définis en fonction des horaires des trains en complément de l'offre interurbaine déjà existante (Bus arc en ciel).

64 points d'arrêts sont déterminés sur la CAM.

2 VOYAGEZ

TAMtam passera vous chercher à l'arrêt choisi, à l'horaire prévu, et vous conduira jusqu'à votre arrêt de destination.

3 PROFITEZ

Plus besoin de garer la voiture.
Vous profitez l'esprit libre de votre sortie et, en plus, vous faites un geste pour la planète !

TOUT SAVOIR SUR TAMtam

N° Azur 0 810 27 27 27

A noter ! Pour les personnes à mobilité réduite (sous réserve de présenter une carte d'invalidité à 80 %) TAMtam à la demande assure la prise en charge au domicile de l'administré pour le conduire à la gare et le retour de la gare à son domicile.

Habitat prive-programme D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)



Le Programme d'intérêt Général Plan de Cohésion Sociale, engagé fin 2008 par la Communauté d'Agglomération du Muretain, connait un vrai succès.

En effet, 62 logements vont bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat et de la Communauté d'Agglomération du Muretain (délégation des aides à la pierre).

Les propriétaires engageront 852 709 € dans la réalisation de travaux et bénéficieront de plus de 305 000 € de subventions (soit presque 36 %). S'ajoutent à ces subventions les crédits d'impôts, l'éco-prêt, les prêts des partenaires du programme comme la Caisse d'Allocations Familiales, Procivis/Sacicap et dernièrement les aides complémentaires apportées par le Conseil Régional pour les logements vacants et l'encouragement aux économies d'énergie.
Il est important de souligner, qu'en dehors des subventions obtenues pour les muretains, ces dépenses alimentent le tissu artisanal local et régional.

Peuvent être subventionnés :

- **Travaux pour lutter contre la précarité énergétique**

Isolation des sols, murs, toitures et amélioration ou changement des menuiseries et du chauffage (est en précarité énergétique une personne qui utilise au moins 15% de ses ressources pour le paiement de ses factures d'énergie).

- **Travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap**

Adaptation d'une salle de bain, pose d'accessoires ou encore aménagement intérieur.

- **Travaux pour améliorer et mettre en conformité le logement**

Electricité, plomberie, réfection du toit, assainissement, carrelage.

Les aides financières

Elles sont comprises entre 20 et 70%. Pour les propriétaires occupants, ces aides sont attribuées en fonction des ressources de l'ensemble des occupants.
Pour les logements locatifs ou destinés à l'être, les subventions sont allouées en fonction de la surface habitable des logements. Dans les deux cas les aides sont plafonnées.

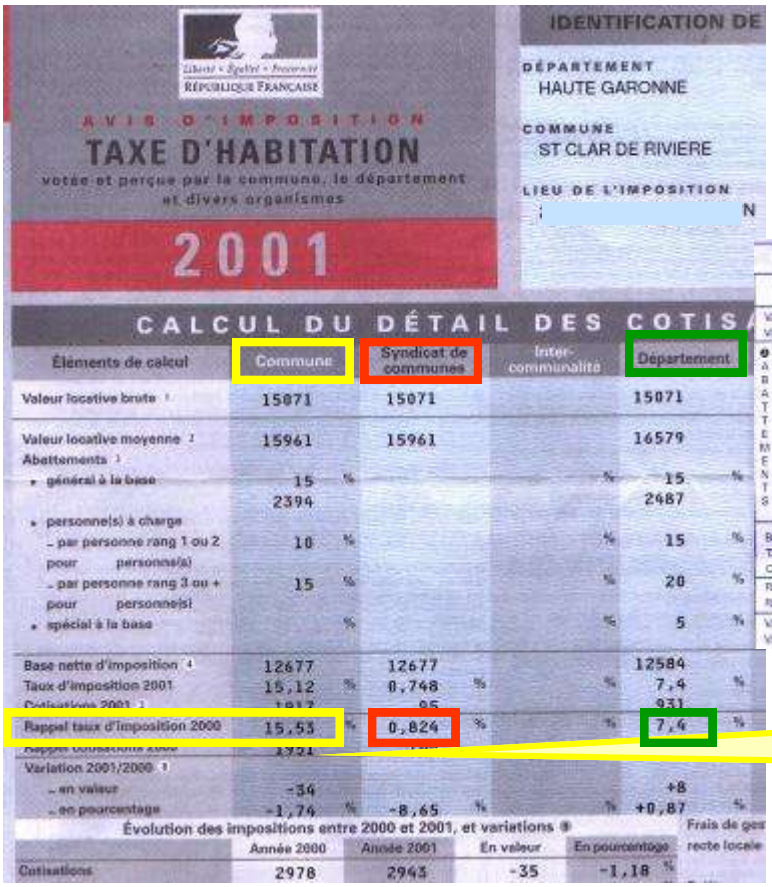
Lancé à titre expérimental la 1ère année, le Programme d'Intérêt Général a été reconduit *jusqu'à fin 2012.*

L'objectif principal est de favoriser le développement de logements locatifs à loyers maîtrisés et de permettre la résorption de l'habitat indigne et la lutte contre la précarité énergétique.

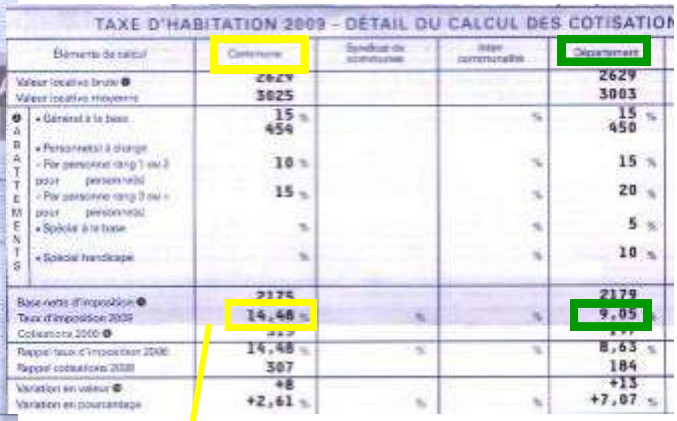
Pour les habitants de la CAM, 3 permanences pour s'informer sur le Programme d'Intérêt Général « Plan de Cohésion Sociale » :

A **Muret** Permanence au 8 rue Jean Jaurès , tous les mercredi Tél : 05.34.56.63.96
A **St Lys** Permanence à la Mairie Place Nationale, 2ème et 4éme mardi du mois Tél : 05.62.14.71.71
A **Portet** Permanence à la Mairie rue de l'Hôtel de Ville, 1er et 3ème mardi Tél : 05.61.72.00.12

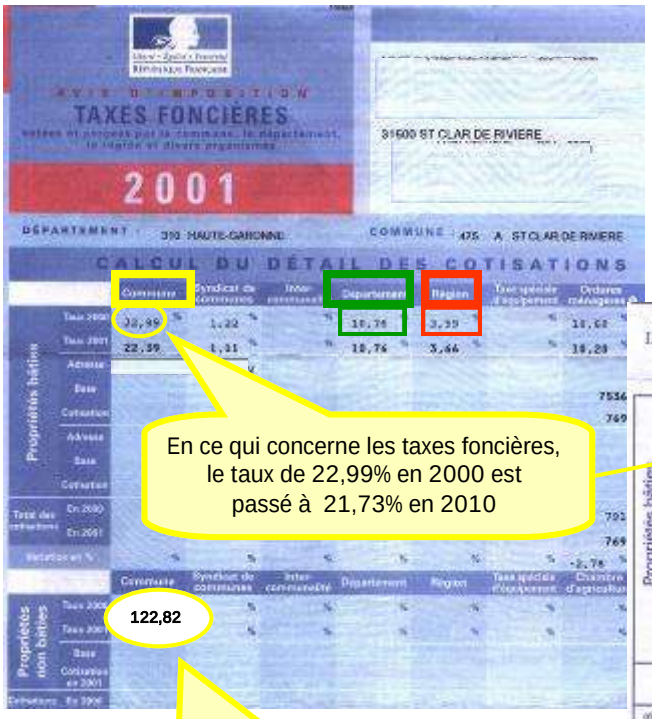
10 ans de gestion communale



En 10 ans, de nombreux investissements ont été réalisés sur notre commune et cela, sans majoration des impôts, bien au contraire nous avons baissé les taux des taxes communales.

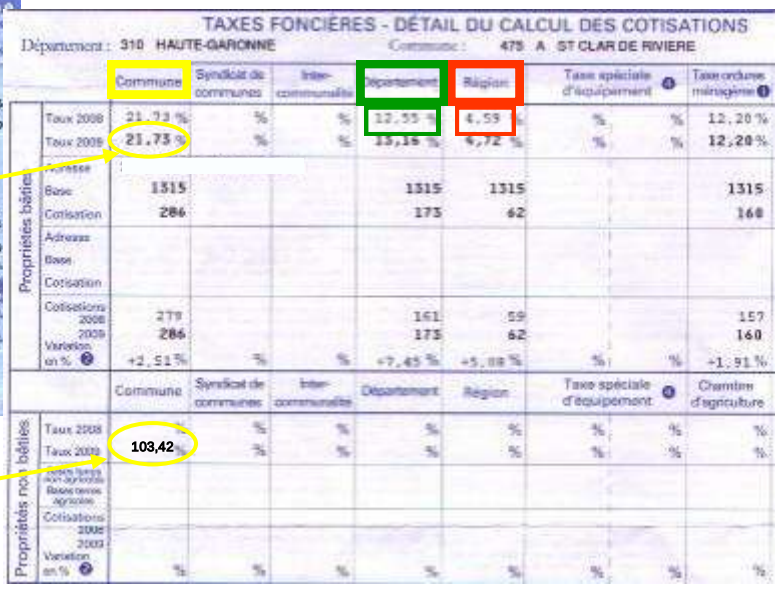


Pour la taxe d'habitation, une légère baisse a été appliquée en 2001, 2002 et 2003, faisant passer le taux de 15,53% à 14,48%, taux qui est toujours en vigueur en 2010.



Le choix politique de la commune de Saint Clar de Rivière a été de baisser légèrement les taux pendant 3 ans (2001, 2002 et 2003) puis de les geler.

En ce qui concerne les taxes foncières, le taux de 22,99% en 2000 est passé à 21,73% en 2010



Et pour le non bâti, il a également baissé puisqu'il est passé de 122,82% en 2000 à 103,42% en 2010

TAMtam à la demande sur toute l'Agglo

Début juillet, sur l'ensemble du territoire de la CAM, un TRANSPORT A LA DEMANDE, entièrement gratuit, est mis en place.

Le principe, c'est le rabattement vers la gare la plus proche ou la plus accessible. Pour Saint Clar, la desserte se fera sur la gare de Muret.

Ce transport collectif, souple et rapide vous permettra de rejoindre les gares de Muret, Portet-sur-Garonne et Pins-Justaret dans le cadre de vos déplacements domicile/travail.

8 lignes couvrent l'ensemble du territoire. 8 navettes au départ des communes de Saint-Lys, Lavernose-Lacasse, Eaunes, Saubens, Labarthe-sur-Lèze-sur-Lèze, Roquettes et de deux quartiers excentrés de Muret (Estantens et Cupidou).

En fonction des horaires de train du matin et du soir, une grille horaire et des arrêts sont définis pour chaque ligne.

Attention **! L'usager devra appeler pour demander le passage à** l'arrêt défini, faute de quoi, le bus ne passera pas ou ne s'arrêtera pas.

Comment ça marche ?

VOTRE NAVETTE SUR RÉSERVATION

POUR VOUS CONDUIRE À LA GARE

TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI !

N° Azur 0 810 27 27 27
PRIX APPEL LOCAL

1- APPELEZ / RESERVEZ

Pour réserver votre déplacement, rien de plus simple. Appelez au 0 810 27 27 27 en précisant l'arrêt et l'horaire demandés.

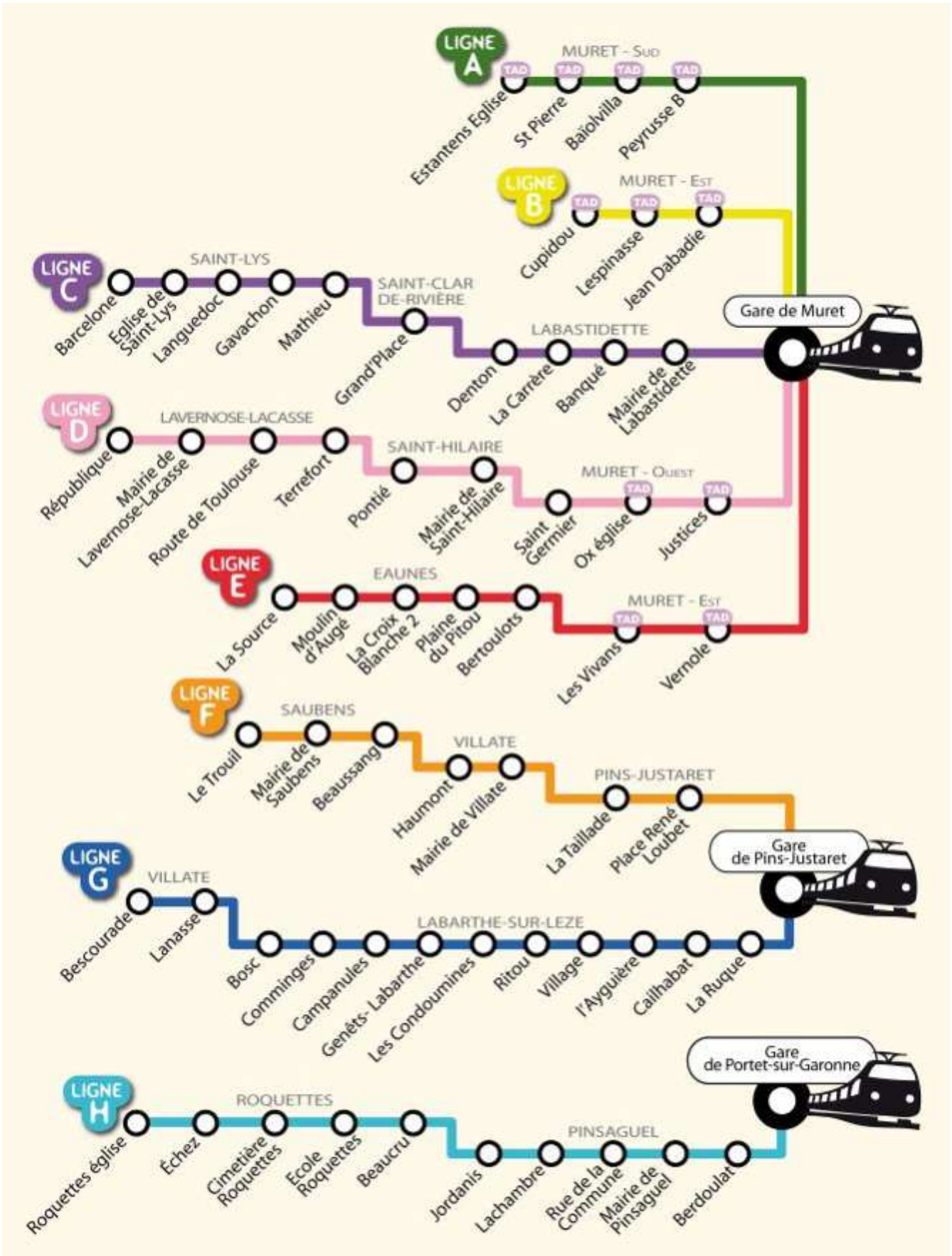
- Jusqu'à 12 h pour un déplacement l'après-midi *(après 14 h)*
- Jusqu'à 19 h pour un déplacement le lendemain

L'accueil téléphonique est assuré de 7h à 19h du lundi au samedi.

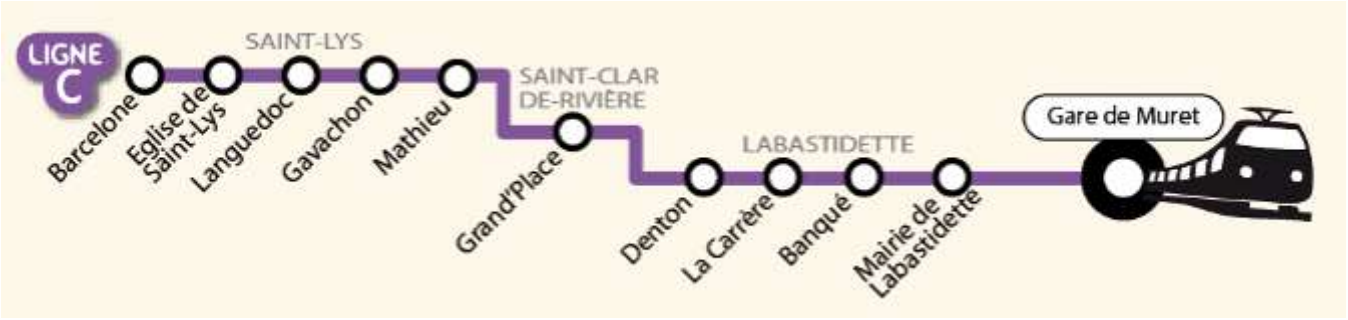
L'itinéraire est prédéterminé pour chaque ligne. Les horaires de passage sont définis en fonction des horaires de train. Ces horaires sont définis pour assurer la correspondance avec certains trains.

2- VOYAGEZ **... jusqu'à votre arrêt de destination. Rien de plus simple !TAMtam passera** vous chercher à l'arrêt choisi à l'horaire prévu et vous conduira jusqu'à votre arrêt de destination, rien de plus simple.

3- PROFITEZ Plus besoin de garer la voiture. Vous profitez l'esprit libre de votre sortie et en plus, vous faites un geste pour la planète !


LIGNE A
MURET - SUD
TAD
Estantens Eglise
St Pierre
Baïolvilla
Peyrusse B
LIGNE B
MURET - EST
Cupidou
Lespinasse
Jean Dabadie
LIGNE C
SAINT-LYS
Barcelone
Eglise de Saint-Lys
Languedoc
Gavachon
Mathieu
SAINT-CLAR DE-RIVIÈRE
Grand'Place
LABASTIDETTE
Denton
La Carrère
Banqué
Mairie de Labastidette
Gare de Muret
LIGNE D
LAVERNOSE-LACASSE
République
Mairie de Lavernose-Lacasse
Route de Toulouse
Terrefort
SAINT-HILAIRE
Pontié
Mairie de Saint-Hilaire
MURET - OUEST
Saint Germier
Ox église
Justices
LIGNE E
EAUNES
La Source
Moulin d'Augé
La Croix Blanche 2
Plaine du Pitou
Bertoulots
MURET - EST
Les Vivans
Vernole
LIGNE F
SAUBENS
Le Trouil
Mairie de Saubens
Beaussang
VILLATE
Haumont
Mairie de Villate
PINS-JUSTARET
La Taillade
Place René Loubet
Gare de Pins-Justaret
LIGNE G
VILLATE
Bescourade
Lanasse
LABARTHE-SUR-LEZE
Bosc
Comminges
Campanules
Genêts- Labarthe
Les Condoumines
Ritou
Village
l'Ayguière
Caillhabat
La Ruque
Gare de Portet-sur-Garonne
LIGNE H
ROQUETTES
Roquettes église
Échez
Cimetière Roquettes
Ecole Roquettes
Beaucru
PINSAGUEL
Jordanis
Lachambre
Rue de la Commune
Mairie de Pinsaguel
Berdoulat

Sur Saint-Clar-de-Rivière



Barcelone	**05:44**	**07:21**	**12:38**	
Eglise de Saint-Lys	05:47	07:24	12:41	
Languedoc	05:49	07:26	12:43	
Gavachon	05:52	07:29	12:46	
Mathieu	05:54	07:31	12:48	
Grand'Place De SAINT CLAR	05:59	07:36	12:53	
Denton	06:02	07:39	12:56	
La Carrère	06:03	07:40	12:57	
Banqué	06:04	07:41	12:58	
Mairie de Labastidette	06:05	07:42	12:59	
GARE DE MURET - *Terminus Ouest*	**06:17**	**07:54**	**13:11**	
Train au départ de **MURET**	***06:27***	***08:04***	***13:21***	
Arrivée à **TOULOUSE**	*06:46*	*08:22*	*13:42*	
Train au départ de **TOULOUSE**	*16:40*	*17:40*	*18:55*	*19:10*
Arrivée à **MURET**	***17:00***	***17:59***	***19:13***	***19:28***
			Lundi à jeudi	*Vendredi*
GARE DE MURET - *Terminus Ouest*	**17:05**	**18:04**	**19:18**	**19:33**
La Carrère	17:15	18:14	19:28	19:43
Banqué	17:16	18:15	19:29	19:44
Mairie de Labastidette	17:17	18:16	19:30	19:45
Denton	17:20	18:19	19:33	19:48
Grand'Place De SAINT CLAR	17:23	18:22	19:36	19:51
Mathieu	17:28	18:27	19:41	19:56
Gavachon	17:30	18:29	19:43	19:58
Languedoc	17:33	18:32	19:46	20:01
Eglise de Saint-Lys	17:35	18:34	19:48	20:03
Barcelone	**17:38**	**18:37**	**19:51**	**20:06**

LA MEDIATION FAMILIALE

Vous engager dans une médiation familiale peut vous aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux.
Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès des permanences d'information gratuite mises en place par la Communauté d'Agglomération du Muretain :
Le premier mardi de chaque mois de 15h à 18h au CCAS de St Lys Tél : 05.62.14.73.60
Le troisième mercredi de chaque mois de 14h à 17h au CCAS de Muret 05.61.51.90.50

POINTS D'APPUI EMPLOI ET FORMATION

Depuis le mois de mars 2010, deux relais de la **Maison Commune Emploi Formation** sont ouverts à Muret et St Lys. Ces deux nouvelles antennes de proximité représentent une aide certaine pour les personnes en recherche d'emploi et de formation. Portés par la CAM, ces lieux accueillent, renseignent et orientent le public qui pourra trouver des d'informations sur : la formation, la VAE (Validation des acquis et de l'Expérience), la création d'activité, l'actualité économique et l'emploi. Pour faciliter vos recherches et démarches, de la documentation et des postes informatiques vous sont proposés en libre accès.

MCEF 8 rue Jean Jaurès à Muret - lundi, mardi, jeudi et vendredi Tél : 05.34.51.27.79
MCEF 1 rue des glycines St Lys - lundi, mardi, jeudi et vendredi Tél : 05.62.20.25.96

PERMANENCE ADIL 31

Dans le cadre de sa compétence « Habitat », la Communauté d'Agglomération du Muretain offre à tout public (élus, usagers, professionnels) une information ou un conseil sur l'ensemble des questions relatives à l'habitat dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux.

Ainsi, en partenariat avec l'ADIL 31 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Garonne), **un nouveau service gratuit sera mis en place dès le 26 janvier 2010** à destination des habitants des quatorze communes de la CAM.

Conventionnée par le Ministère du Logement, l'ADIL31 peut vous aider pour résoudre un problème ou répondre à une question ayant pour thème :

La location et ses aspects juridiques ou réglementaires ;

L'achat immobilier sur ses aspects juridiques, financiers ou fiscaux ;

La copropriété ;

L'urbanisme ;

Le droit de la construction ;

La fiscalité immobilière…



Des juristes spécialisés sont à votre disposition sur rendez-vous le 4ème Mardi du mois de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, au 8 rue Jean Jaurès à Muret.

Pour toute demande de rendez-vous sur cette permanence mensuelle, veuillez contacter l'ADIL 31 au 05 61 22 46 22.

Madame le Maire, Monsieur le Maire

Deux dépistages de cancers sont organisés au niveau national par le ministère de la santé et l'Institut National du Cancer. Il s'agit des dépistages des **cancers du sein et du colon.**

Pour la Haute-Garonne l'organisation de ces dépistages est confiée à DOC 31 (Structure de gestion des dépistages organisés des cancers en Haute-Garonne).

Missions de DOC 31

Inviter l'ensemble des habitants de la Haute Garonne âgés de 50 à 74 ans à participer aux dépistages organisés du cancer du sein (pour les femmes seulement) et du cancer colorectal (pour les femmes et les hommes). Relancer les personnes n'ayant pas répondu à l'invitation.

Organiser avec les professionnels de santé concernés la réalisation des examens de dépistages

Informer et motiver les professionnels de santé concernés par le dépistage organisé (Médecins traitants, Gynécologues, Radiologues, Gastroentérologues)

Informer et motiver les populations concernées par ces dépistages

Participer à l'évaluation nationale de cette action de Santé Publique.

A titre d'information vous trouverez ci-dessous les chiffres du dépistage pour

SAINT-CLAR-DE-RIVIERE

- Le **dépistage du cancer du sein** concerne 146 femmes de 50 à 74 ans et **seulement 39,1 % y participent** *[Campagne 2008-2009]*.
- Le **dépistage du cancer colorectal** concerne 300 femmes et hommes de 50 à 74 ans, 228 ont déjà été invités à y participer et **2,4 % y ont participé** *[Campagne 2009-2010]*.

Je vous remercie pour les **actions que vous pourrez mener** afin que la **participation à ces dépistages soit la plus forte possible**. Nous savons traiter avec une grande chance de guérison les cancers du sein et du colon, lorsqu'ils sont découverts à un stade précoce. **Mobilisons-nous pour que la mortalité par cancer du sein et du colon soit la plus faible possible dans notre département.**

Veuillez accepter, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Artus Albessard

Médecin coordonnateur et directeur de DOC 31.

Dr. Dominique Jacques

Le dépistage organisé du cancer du sein en quelques mots

- **Juste** : Pour toutes les femmes de 50 à 74 ans !
- **Gratuit** : Le coût des mammographies est pris en charge à 100% sans avance de frais.
- **Une chance** : Le **cancer du sein** atteint **une femme sur huit**. Il est grave, il est responsable de **12 000 décès par an en France. Le dépistage organisé est une chance offerte à toutes les femmes de 50 à 74 ans. Saisissez-la !** Même si vous avez déjà eu des mammographies hors du dépistage organisé (avant ou après 50 ans) vous pouvez toujours intégrer ce dépistage.
- **Utile et Efficace** : **Les cancers diagnostiqués dans le cadre du dépistage organisé sont moins « méchants » (de meilleur pronostic) que ceux diagnostiqués lorsque les symptômes apparaissent.** Les traitements sont donc le plus souvent moins lourds et plus efficaces.
- **Fiable** : Une double lecture des mammographies à priori normales n'est systématique qu'avec le dépistage organisé. **Parmi les cancers diagnostiqués en France dans le cadre du dépistage organisé, 7% sont diagnostiqués grâce à cette deuxième lecture systématique des mammographies par un deuxième radiologue.** Tous les radiologues qui participent à ce dépistage suivent des formations régulières, spécifiques et obligatoires.
- **Le respect du libre choix** : **Vous êtes libres de consulter le radiologue de votre choix. Tous les cabinets de radiologie de la Haute-Garonne participent au dépistage organisé du cancer du sein.** Le radiologue que vous consultez pour le dépistage organisé utilise les mêmes compétences et le même matériel que lorsqu'il réalise une mammographie hors de ce dépistage sans la deuxième lecture.
- **Pratique** : Vous recevez tous les deux ans une invitation à participer au dépistage organisé du cancer du sein.

Attention : le dépistage du cancer du sein par mammographie ne remplace pas un suivi gynécologique régulier.

Contact

Dr Artus ALBESSARD
Médecin coordonnateur et Directeur de DOC 31
Téléphone : 05 34 41 91 31

Mail : doc31@doc31.com

Activité de DOC 31 pour le dépistage organisé du cancer du sein

La participation au dépistage organisé en Haute Garonne progresse régulièrement mais reste faible (28258 mammographies pour près de 75000 femmes concernées). Elle est en 2009 de 36,7% des habitantes de la Haute Garonne concernées.

La participation au dépistage « non organisé » (Historique ou individuel) est, elle, forte, probablement autour de 30% des femmes concernées.

Néanmoins, le problème majeur reste que nombre de femmes dans notre département ne réalisent pas de mammographie de dépistage du cancer du sein. Ce nombre est estimé entre 40 000 et 50 000 femmes. Or, le dépistage permet de diagnostiquer précocement des cancers moins méchants (de meilleur pronostique) que s'ils étaient révélés par des symptômes.

Mars 2010, mois de mobilisation contre le cancer colorectal

Pourquoi un dépistage organisé national du cancer colorectal ?

Avec près de 39 000 nouveaux cas chaque année, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent après celui de la prostate et celui du sein. Responsable de 17 000 morts par an, il est la deuxième cause de décès par cancer dans notre pays, après le cancer du poumon.

Grâce au dépistage, il est possible d'identifier ce cancer à un stade très précoce de son développement voire de détecter des polypes, avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. En effet, lorsqu'il est diagnostiqué et traité précocement, le cancer colorectal peut être facilement guéri (taux de survie à 5 ans de 94%).

Quelles sont les modalités du dépistage organisé du cancer colorectal ?

Initié depuis 2002 par les pouvoirs publics, le programme national de dépistage organisé du cancercolorectal est généralisé depuis 2008 sur l'ensemble du territoire français.

Tous les deux ans, les hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans sont invités à se rapprocher de leur médecin traitant qui évaluera avec eux et en fonction de leurs antécédents la stratégie de dépistage adaptée.

Il leur remettra le plus souvent un test de recherche de sang dans les selles à réaliser chez eux.

Dans des situations particulières (antécédents familiaux notamment), lorsque le risque de cancer est plus élevé, la personne pourra être adressée directement à un gastroentérologue en vue d'une coloscopie.